

Assurance terrain constructible

Par natalia85, le 03/09/2008 à 22:10

Bonjour

Je viens d'acquérir un terrain constructible de 435m2 sur laquelle se trouve unvieux pressoir en ruine avec 4 murs mais plus de toit! J'envisage dans quelques mois de construire, mais je souhaiterais savoir si je dois prendre dès maintenant une assurance pour ce terrain... et quel type d'assurance, puiqu'en fait il n'y a rien à assurer!!!

Avec mes remerciements